

RETROUVANCE BUGEY VALROMEY

Randonnée semi itinérante

6 jours / 5 nuits



Ce nouveau circuit Retrouvance® vous emmène par monts et par vaux dans le Valromey, situé dans le pays du Bugey à l'extrémité sud des Montagnes du Jura et dont le point culminant est le Grand Colombier à 1531m. Ce territoire calcaire façonné par les glaciers est parcouru par de multiples rivières. Préservé de l'urbanisation, le Valromey est resté très rural. Le parcours traverse des paysages variés : forêts « noires », alpages, combes, bocage. Sa situation de choix au-devant des Alpes réserve de surprenants panoramas. Ce séjour vous invite à découvrir ses espaces naturels préservés, son cadre bucolique, son patrimoine architectural et historique ainsi que les vins du Bugey.

PROGRAMME

Jour 01 : Vaux-Morets – Lèbe

De la gare de Virieu-le-Grand, montée en minibus jusqu'au village de Vaux-Morets. Traversée de la campagne Valromeysanne en passant par la résurgence vauclusienne du Groin, le village de Vieu, et les gorges de Thurignin.

Arrivée au gîte forestier de la Lèbe au pied de la forêt domaniale de Gervais, ancienne forêt de l'abbaye cistercienne de Saint Sulpice.

Soirée à l'observatoire astronomique de la Lèbe, une des dix stations de nuit en France.

Dîner et nuit au gîte forestier de la Lèbe

Dénivelée : + 700 m ; - 240 m Horaire : 4h00 Distance : 11.6 km

Altitude départ : 400 m Altitude arrivée : 860 m

GITE FORESTIER DE LA LÈBE (1 nuit)

Capacité d'accueil : 12 personnes en chambres doubles.

- 5 chambres doubles disposant d'une salle de bain comprenant une douche, un lavabo, un WC.

- 1 chambre au rez-de-chaussée avec salle de bain comprenant une douche et un lavabo

- 1 salle de restauration avec cuisine équipée, 1 salon de détente.

Jour 02 : Lèbe – Songieu

Traversée de la forêt communale de Cormaranche et montée jusqu'au point de vue panoramique de Planachat (alt. 1234 m).

Descente dans la vallée pour rejoindre le puits des Tines (possibilité de baignade) puis la grotte pittoresque du Pic.

Possibilité de visiter le site de Châteauneuf, capitale médiévale du Valromey.

Dîner et nuit au gîte communal de Songieu

Dénivelée : + 580 m ; - 705 m Horaire : 5h30 Distance : 18 km

Altitude départ : 860 m Altitude arrivée : 730 m

GITE COMMUNAL DE SONGIEU (2 nuits)

Capacité d'accueil : 14 personnes.

- 3 chambres double

- 1 chambre triple

- 2 pièces avec 2 couchages

- 1 couchage en mezzanine

- 1 salle de restauration avec cuisine, 1 salon détente

- 3 salles de bain avec douche, lavabo et WC

Jour 03 : Songieu – Songieu

Parcours en boucle. Etang des Alliettes, traversée du village d'Hotonnes avant la montée vers Beauregard (Alt. 1260m) et Planvanel.

Découverte du plateau du Retord, mélange subtil de zones boisées et d'alpages. Point de vue sur les Alpes et le massif du Mont Blanc.

Retour par le golet Truffet et la combe Danoi puis par le GR de Pays « Balcon du Valromey ».

Retour au gîte de Songieu.

Dîner et nuit au gîte communal de Songieu

Dénivelée : + 680 m ; - 680 m Horaire : 7h00 Distance : 23.5 km

Altitude départ et arrivée : 730 m

Jour 04 : Songieu – Arvière

Traversée du village de Sothonod, progression sur les contreforts du massif du Grand Colombier pour rejoindre la corniche du Valromey.

Traversée de la forêt domaniale d'Arvière. Passage au golet de la Biche (Alt. 1300m). Crête sur Hergues (Alt. 1416m). Point de vue sur le Valromey et les Alpes.

Belvédère avec vue sur le site de la Chartreuse Notre-Dame Sainte-Marie d'Arvière.
Visite du jardin ethnobotanique installé sur les anciennes terrasses de la Chartreuse.
Dîner et nuit au chalet d'Arvière (Alt. 1174m)
Dénivelée : + 700 m ; - 260 m Horaire : 4h00 Distance : 11.6 km
Altitude départ : 730 m Altitude arrivée : 1170 m

CHALET D'ARVIERE (2 nuits)

Capacité d'accueil : 14 personnes
- 3 chambres double avec salle de bain comprenant douche et lavabo, WC communs
- 2 chambres double avec salle de bain comprenant douche, lavabo, WC
- 1 chambre triple avec salle de bain comprenant douche, lavabo, WC
- 1 salle de restauration
- 1 terrasse

Jour 05 : Arvière – Arvière

Parcours en boucle. Vallon d'Arvière, Combe du Cimetière, Crête de Sur-Lyand.
Passage au col de Charbemène, alpages du Grand Colombier, promontoire de Chanduraz (alt. 1218m) avec vue panoramique sur le Bas-Bugey.
Accès au sommet du Grand Colombier (alt. 1531m) par l'alpage d'En Pryse. Retour au chalet d'Arvière par le GR9/GR de Pays « Tour du Valromey » en passant par le col de Charbemène et la route forestière de la Nouvelle. Dégustation des vins du Bugey.
Retour au chalet d'Arvière.
Dîner et nuit au chalet d'Arvière.
Dénivelée : + 940 m ; - 940 m Horaire : 8h00 Distance : 22 km
Altitude départ et arrivée : 1170m

Jour 06 : Arvière - Lochieu

Descente au village de Lochieu en empruntant le sentier des Chartreux longeant les pittoresques gorges de l'Arvière. Découverte du village de Lochieu.
Visite du musée départemental Bugey-Valromey pour appréhender d'autres facettes du territoire et vous donnez envie d'y revenir.
Dénivelée : + 105 m ; - 675 m Horaire : 2h30 Distance : 6.6 km
Altitude départ : 1170m Altitude arrivée : 600m

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 1^{er} jour à Virieu le Grand, parking de la gare SNCF (côté quai) à 13h45

Prise en charge des bagages par le logisticien Retrouvance puis trajet en minibus jusqu'à Vaux Morets, départ de la randonnée vers 14H00.

Accès voiture :

Depuis l'autoroute A42, sortie 8 Ambérieu, puis D1504 en direction de Belley par la cluse des Hôpitaux. Après Cheignieu-la-Balme, prendre la D904 en direction de Virieu-le-Grand.
Gare SNCF de Virieu-le-grand / Belley (correspondance depuis Lyon, Paris et Genève).

Accès train : Gare SNCF de Virieu le Grand

A partir de Lyon Part Dieu (50 min.), de Genève Cornavin (1h).

DISPERSION

Départ Lochieu 13h45 – arrivée à la gare SNCF de Virieu le Grand à 14h15.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Nous contacter.

NIVEAU

Marcheurs sportifs.

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour randonneurs moyen (6 à 8 heures de marche par jour), sans portage (sauf le pique-nique et les affaires pour la journée), bonne condition physique. Dénivelé maximum 800 mètres ; Distance maximum 24 km.

Circuit sans difficulté technique.

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans 2 anciennes maisons forestières et dans une ancienne cure (chambre de 2 ou 3), en pension complète.

Boissons de base comprises pour l'ensemble du séjour et boissons en extra à régler directement au gérant à Arvières.

Ces maisons forestières, construites au XIXème siècle, ont été entièrement rénovées avec goût, et bénéficie d'un confort de type hôtelier. Le gîte communal est situé au dernier étage de l'ancienne cure de Songieu. Ces relais réservent aux groupes de randonneurs ayant choisi le circuit « RETROUVANCE » un séjour semi-itinérant de qualité dans un cadre de nature authentique et un environnement préservé.

Les repas :

Pension complète.

TRANSFERTS INTERNES

-

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages sont transportés à la prochaine étape par véhicule. Vous ne portez que votre petit sac à dos avec les affaires pour la journée et le pique-nique.

GROUPE

De 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- Draps fournis,
- Un petit sac à dos pour la journée,
- Chaussures de marche souples avec une bonne semelle et tige montante,
- Une paire de jogging,
- Un gros pull,
- Un survêtement,
- Une chemise légère à manches longues,
- Un anorak (inutile en pleine saison d'été, un coupe vent suffit),
- Un pantalon confortable pour la marche, un short,
- Chaussettes de laine, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, une gourde, lampe de poche,
- Une cape de pluie,
- Mini trousse de pharmacie avec élastoplast, biogaz ou 2^{ème} peau, gaze, désinfectant et aspirine,

- 1 bagage « à suivre » : valise de taille raisonnable (10 kg maxi) ou un sac à dos (pas de claie métallique), ou un sac de voyage,
- 1 boîte plastique hermétique (pour le casse-croûte),
- Linge de toilette.

DATES ET PRIX

Dates : du lundi au samedi

Du 30 mai au 04 juin 2016

Du 20 au 25 juin 2016

Du 11 au 16 juillet 2016

Du 18 au 23 juillet 2016

Du 25 au 30 juillet 2016

Du 01 au 06 août 2016

Du 08 au 13 août 2016

Du 15 au 20 août 2016

Du 12 au 17 septembre 2016

Prix par personne

570 €

570 €

570 €

570 €

570 €

570 €

570 €

570 €

570 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes). Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

Séjour en liberté sans accompagnateur (pour groupe constitué) : 510 €/personne

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- L'hébergement en relais forestiers comme mentionné au programme
- La pension complète
- Le transport des bagages
- Les transferts mentionnés au programme en minibus
- Les prestations culturelles suivantes : soirée à l'Observatoire de la Lèbe, la visite du Musée Départemental Bugey-Valromey, la dégustation des vins du Bugey.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous et le retour
- Les transferts éventuels non prévus pendant la randonnée
- L'assurance assistance rapatriement, interruption de séjour annulation 3.9%
- L'équipement individuel
- Les dépenses personnelles
- Les boissons en dehors des repas à l'étape d'Arvière
-

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. **Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex